



Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation dans la région Hauts-de-France : celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

FRAISE

Conditions climatiques:

Une diminution des températures est actuellement observable. La tendance pour les prochains jours est un temps assez variable, avec des températures autour de 20-25 °C et des précipitations par moments.

Bio agresseurs :

Maladies / Bio agresseurs : Maintenir une vigilance !

Oïdium : faible présence observée sous abris, possible augmentation.

Acarie : populations présentes, en augmentation.

Pucerons : faibles populations présentes.

Thrips : populations présentes, en diminution.

Drosophila suzukii : individus présents, en légère diminution.

FRAISE

MALADIES

Oïdium

Situation sur le terrain

Actuellement, une faible présence est observée sous abris. Cependant, avec des conditions plus favorables à son développement, la pression oïdium pourrait augmenter dans les jours à venir.



Évaluation du risque et mesures prophylactiques

L'oïdium est favorisé par des conditions climatiques chaudes la journée et fraîches la nuit, et d'autant plus en présence de rosée matinale.

Un biais variétal est observable.

Maintenir une vigilance pour détecter les premières taches et aérer les structures sans pour autant créer de courants d'air qui risqueraient de propager la maladie dans les abris.



Oïdium sur feuille
(C BLANCKAERT CA59/62)

RAVAGEURS

Acariens

Situation sur le terrain :

La présence d'acariens tétranyques tisserands est observée sur les parcelles visitées. Certaines de ces parcelles touchées dépassent le seuil indicatif de risque. Une augmentation semble être observée.

Seuils indicatifs de risque

Pour les parcelles présentant un seuil inférieur à 5 formes mobiles d'acariens tétranyques tisserands par feuille, le risque est faible. Néanmoins, une surveillance régulière est conseillée, afin de suivre l'évolution des populations, d'autant plus en conditions climatiques sèches et ensoleillées persistantes.

Pour les parcelles dépassant ce seuil, le risque est sérieux et une gestion de ce bioagresseur doit être mise en place.

Évaluation du risque et mesures prophylactiques

La gestion de la fraiserie vis-à-vis de ce bioagresseur passe par la mise en place de mesures prophylactiques. Pour limiter la constitution de réservoirs, le maintien d'un environnement propre et exempt d'adventices, ainsi que l'élimination des débris végétaux dans les allées sont essentiels.

Dans les parcelles où de premiers acariens ont été observés, mais aussi en prévention, il est possible d'introduire des auxiliaires prédateurs sous abris.



Acariens tétranyques
(C BLANCKAERT CA59/62)

Pucerons

Situation sur le terrain :

Des pucerons ont été observés dans les parcelles. Leur présence n'est toutefois pas généralisée à l'ensemble des parcelles visitées et les dégâts sont limités.

Seuils indicatifs de risque

Pour les parcelles présentant un seuil inférieur à 5 individus pour 10 feuilles, le risque est faible. Une surveillance régulière est alors conseillée, afin de suivre l'évolution des populations.

Pour les parcelles dépassant ce seuil, le risque est sérieux et une gestion de ce bioagresseur doit être mise en place.

Évaluation du risque et mesures prophylactiques :

Les conditions climatiques chaudes sous abris sont favorables au développement de ce ravageur. Les pucerons aiment les conditions sèches.

La gestion de la fraiserie vis-à-vis de ce bioagresseur passe par la mise en place de mesures prophylactiques. Ainsi, pour limiter la constitution de réservoirs, le maintien d'un environnement propre et exempt d'adventices, ainsi que l'élimination des débris végétaux dans les allées sont essentiels.

Dès l'apparition de quelques individus, des auxiliaires peuvent être introduits sous abris (parasitoïdes, larves de syrphes, larves de chrysopes).



Thrips

Situation sur le terrain :

Des thrips sont observés en parcelle mais la pression semble être en diminution.

Des orius sont également présents dans certaines parcelles (suite à des lâchers ou présents naturellement).

Seuil indicatif de risque

Pour ce ravageur, le seuil indicatif de risque est de 2 thrips par fleur.

En dessous de ce seuil, le risque est faible et une surveillance régulière reste tout de même conseillée.

Au-dessus de ce seuil, le risque est important et une gestion du ravageur doit être mise en place.



Evaluation du risque et mesures prophylactiques :

Les conditions climatiques chaudes sous abris sont favorables au développement de ce ravageur. Il est donc important de suivre l'évolution des populations en installant des panneaux englués, et en réalisant des observations régulières, et ce, plus particulièrement dans les parcelles concernées historiquement.

Des auxiliaires (acariens prédateurs et punaises prédatrices) peuvent être introduits sous abri.



Thrips sur fleur
(C BLANCKAERT CA59/62)



Dégâts de thrips sur fruit
(C BLANCKAERT CA59/62)

Drosophila suzukii



Situation sur le terrain :

Des adultes (mâles et femelles) sont capturés dans des pièges du réseau en Hauts-de-France.

On observe une forte disparité en fonction des types d'exploitations et des secteurs, mais globalement le nombre d'individus capturés est en légère diminution.

Evaluation du risque et mesures prophylactiques :

Des conditions climatiques modérées (optimum aux alentours de 25°C) et humides sont favorables au développement de ce ravageur.

Il est nécessaire de porter une grande attention à tout ce qui favorise l'humidité dans les serres : en évitant les points d'eau stagnante, en maîtrisant l'irrigation, en aérant les cultures, et en taillant le feuillage.

Par ailleurs, il est impératif d'éliminer l'ensemble des fruits non récoltés et de les évacuer en dehors du site de production, dans un bidon fermé hermétiquement.

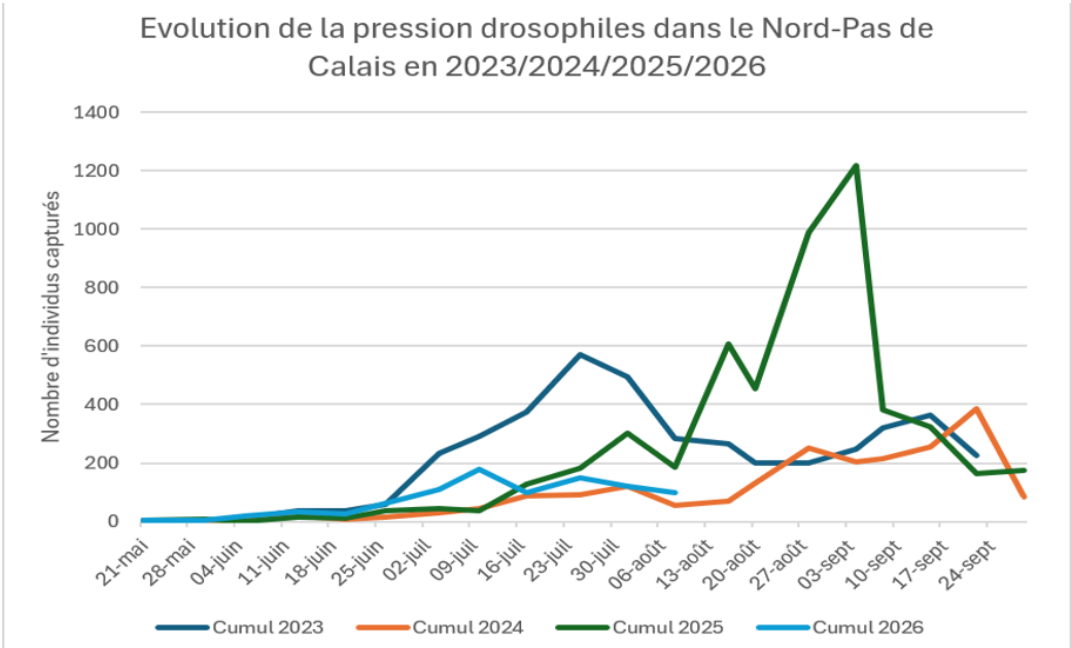
Une récolte tous les deux jours est le meilleur moyen de limiter les dégâts.



Larve de Drosophile
(C BLANCKAERT CA59/62)

Evolution de la pression en fonction des secteurs :

-Nord-Pas de Calais :



Vous êtes producteur conseiller ou technicien en Hauts de France, vous observez régulièrement vos parcelles, rejoignez notre réseau d'observations FRAISES

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation dans la région Hauts-de-France : celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.
Directeur de la publication : Laurent DEGENNE- Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
Animateur filière et rédacteur : Charlotte BLANCKAERT – Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais
Coordination et renseignements : [Aurélien ALBAUT](#) - Chambre d'Agriculture de la Somme, [Samuel Bueche](#) - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais
Mise en page et diffusion : Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambres d'Agriculture Hauts-de-France](#)